



Flash Info THISE

Édito

Chères Thisiennes, Chers Thisiens,

N°43
OCTOBRE 2018
www.ville-thise.fr

Opéré dans le cadre de la loi NOTRÉ, le transfert de l'eau et de l'assainissement à la CAGB est effectif depuis le 1^{er} janvier 2018. Tout transfert de compétence devant s'accompagner d'un transfert des charges afférentes, le conseil municipal du 10 octobre 2018 s'est logiquement prononcé pour le versement de son budget assainissement à la CAGB.

Sur les problématiques soulevées par le PLUI, l'assainissement, ou la voirie dans l'hypothèse d'une communauté urbaine, c'est désormais le comité de secteur regroupant les 12 communes de l'Est, et dans lequel siégeront 2 représentants de la commune, qui proposera à la CAGB les solutions adéquates.

Pour l'assainissement, le comité de secteur a déjà identifié plus de 2 millions d'euros de travaux qui nous concernent directement, notamment au BTC, et afin de traiter la problématique du collecteur des eaux usées du Trébignon.

Bien à vous,
Alain Loriguet, Maire,
Conseiller communautaire délégué
Conseiller départemental





Sommaire

Page 3	Délibérations
Page 4	État-Civil
Page 5	AFM-Téléthon (<i>Thibaut Hequette</i>)
Page 6	Professionnels de la Santé (<i>Martine Mougnard</i>) MARPA (<i>Alain Loriguet</i>)
Page 7	Sécheresse
Page 8 - 9	Centenaire de la Guerre 14/18 <i>Martine Mougnard</i>)
Page 10 -11 - 12	Affouage (<i>Roger Masson</i>)
Page 13	Soirée Beaujolais (<i>Bernard Benth</i>)
Page 14	Marché de Noël (<i>Bernard Benth</i>)
Page 15	Agenda

Délibérations



Délibération 18-56 Coupe de bois 2018-2019

Unanimité

Délibération 18-57 Campagne d'affouage 2018-2019

Unanimité

Délibération 18-58 création d'un plateau surélevé en entrée de ville, rue de Besançon – subvention Conseil Départemental

Unanimité

Délibération 18-59 Cimetière - Tarifs caveaux 4 places

Unanimité

Délibération 18-60 Convention pour la mutualisation de la collecte et de la vente des certificats d'économie d'énergie (CEE) avec le Grand Besançon

17 voix pour et 3 abstentions

Délibération 18-61 Transfert des résultats du budget assainissement à la CAGB

13 voix pour, 6 contre et un nul

Délibération 18-62 Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Unanimité

Délibération 18-63 Modification des statuts de la CAGB – élargissement des compétences

partage de voix : 10 pour et 10 contre

Le détail des délibérations peut être consulté sur le panneau d'affichage légal.



Etat Civil



Naissances

9 septembre Joachim Martin Patrick Saillard

Toutes nos félicitations aux parents.



Décès

17 septembre Micheline Gauche veuve Coll 87 ans

Nos pensées accompagnent les familles.



Mariages

29 septembre Emilie Hergaz & Damien Currin

Toutes nos félicitations aux époux.



AFM-Téléthon

Pour la troisième année des associations sportives et culturelles de Thise avec l'appui du Ccas participeront au Téléthon.

Elles vous proposeront des animations, démonstrations et défis ludiques et solidaires.



Nous vous donnons rendez-vous au gymnase

le samedi 8 décembre 2018

entre 14 h 30 et 18 h

L'après-midi sera suivi d'un repas organisé par l'Association Hippique de Thise, au bénéfice de l'AFM-Téléthon, auquel vous pouvez vous inscrire dès à présent.

La réservation est obligatoire avant le mercredi 5 décembre en retournant le coupon ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque bancaire uniquement, à l'accueil de la mairie.

X X X

Nom :

Prénom :



Téléphone :

Nombre de personnes :

x 10 € = €

*Règlement à joindre par chèque
à l'ordre de l'Association Hippique de Thise*



Information

POUR RAPPEL



Dans le FIT de septembre, nous vous avons informé de l'ouverture de la Maison Médicale ainsi que de la liste de ses professionnels de santé.

N'oublions pas que d'autres professionnels de santé exercent également sur Thisbe en cabinet privé, il s'agit de :

Monsieur Jean-Luc Trébillon, Madame Martine Simard kinésithérapeutes,
Madame Evelyne Clément orthophoniste, Madame Isabelle Vuillemin sophrologue,
Madame Emmanuelle Gaiffe, infirmière.

CONSTRUCTION DE LA MARPA, RUE MARYSE BASTIÉ

Le chantier de construction de la MARPA démarra dans la 2^{ème} quinzaine d'octobre, pour une durée prévisionnelle d'un an. J'attire donc votre attention sur les désagréments qu'il pourrait occasionner pendant cette période, en termes de circulation d'engins et de bruits. Je veillerai toutefois à ce que la mise en œuvre de ce projet respecte au mieux votre cadre de vie, et je vous informerai de son avancement grâce au FIT.

Pour des contraintes techniques nous avons procédé à l'extinction de l'éclairage public qui borde la parcelle. Je vous prie donc d'être vigilant lors de vos déplacements sur ce secteur et de respecter les règles élémentaires de sécurité routière.

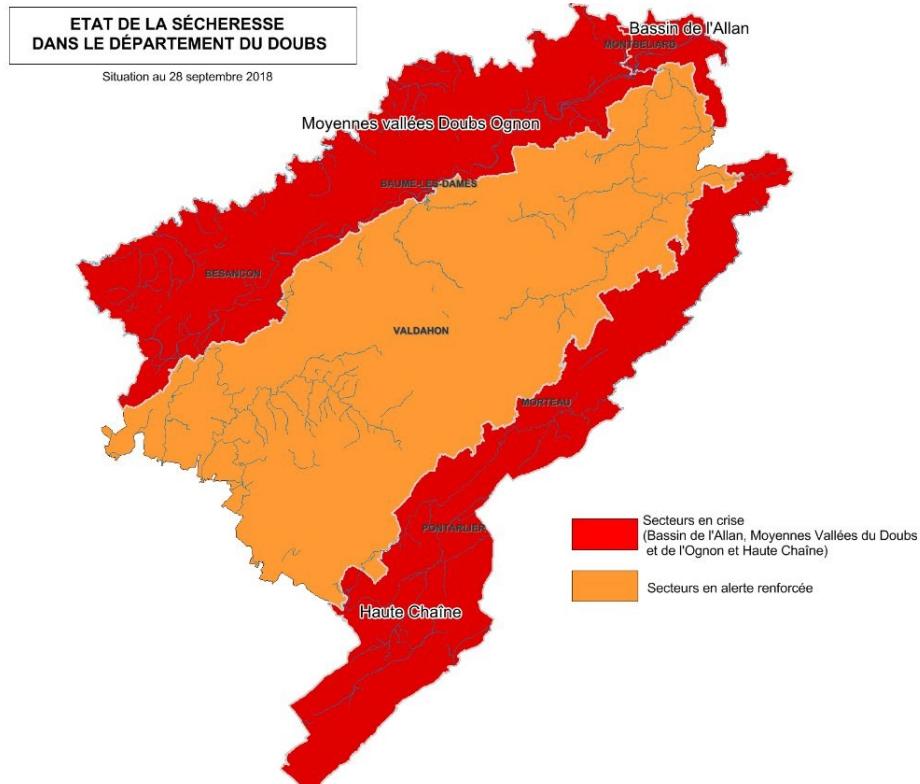


Visuel de l'entrée principale de la future Marpa

SÉCHERESSE



En raison de la sécheresse et du niveau d'alerte « crise » déclenché par la Préfecture, le fleurissement d'automne ne sera pas maintenu cette année.



Quelques gestes simples pour économiser l'eau

- Faire la chasse aux robinets qui coulent
- Prendre des douches plutôt que des bains
- Choisir des appareils électroménagers économies en eau
- Equiper sa chasse d'eau d'un mécanisme économe
- Fermer le robinet pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents

Arrêté affiché en mairie ou vous pouvez le consulter sur : <http://www.doubs.gouv.fr/Actualites/Actualites-2018/Secheresse-Tout-le-Doubs-place-en-niveau-crise>



Vie à Thisé



*Le Maire, Alain Loriguet,
le Conseil Municipal,
les Anciens Combattants,*

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie du

100^e ANNIVERSAIRE

DE L'ARMISTICE

DE LA GUERRE DE 14 – 18

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

Programme

9h30 : Cérémonie au Cimetière

10h00 : Messe en l'Église de Thisé

11h15 : Rassemblement Place de l'Amitié

11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts

12h00 : Fin de la Cérémonie

Retour à la salle des Fêtes

pour un cocktail offert par la municipalité

15h00 : Récital de l'Harmonie des Chaprais
à la salle des fêtes



Exposition de la Grande Guerre à la salle d'honneur de la mairie

*du lundi 5 au mercredi 7 novembre
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
le jeudi 8 novembre 2018
de 10h00 à 12h00*

Conférence sur le rôle des femmes pendant la première guerre mondiale

Organisée par la bibliothèque municipale et
animée par Madame CÔTE, auteure du livre
« je suis toujours en bonne santé »

*Le vendredi 9 novembre 2018 à 20h00
à la salle des Fêtes*

Récital de l'Harmonie des Chaprais avec lecture de textes par des enfants de l'école élémentaire de Thise

*dimanche 11 novembre 2018
à 15h00 au Gymnase*



Forêt

AFFOUAGE



L'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier à un Conseil municipal, pour que celui-ci réserve une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants. Le mot "affouage" date du XIII^e siècle et vient du verbe d'ancien français "affouer" = chauffer, lui-même du latin "affocare".

La commune propose aux habitants de Thise, pour leur chauffage domestique, du bois de chauffage sur pied à façonner au prix de **7 € du stère**. Il est rappelé que la revente de tout ou partie du bois de chauffage est interdite conformément à l'article L.243-1 du Code forestier. Pour bénéficier de l'affouage, il suffit de s'inscrire en mairie **avant le 23 novembre 2018** à l'aide du coupon ci-après en précisant la quantité souhaitée : 5, 10 ou 15 stères.

Le partage aura lieu en mairie (une convocation sera envoyée par mail ou courrier). Pour participer au tirage au sort, chaque affouagiste devra présenter, au plus tard le jour du tirage, les documents suivants :

- Le coupon du règlement d'affouage dûment signé,
- Le chèque de règlement à l'ordre du trésor public,
- Et l'attestation d'assurance Responsabilité Civile chef de famille au nom de l'affouagiste*.

** attestation à fournir en complément de l'information à donner à son assureur de la réalisation d'activités d'affouagiste. Si un parent ou ami aide à exploiter la portion d'affouage, il doit également souscrire une assurance « responsabilité civile chef de famille » et informer son assureur de ses activités d'affouagiste exploitant. Tout affouagiste faisant exploiter sa part d'affouage par un tiers, (en dehors de prestation de service facturée), doit établir un contrat avec ce dernier sous peine, en cas d'accident lors de l'exploitation, de voir sa responsabilité directement engagée (Code du Travail).*



INFORMATION : LES UNITÉS DE MESURE DU BOIS



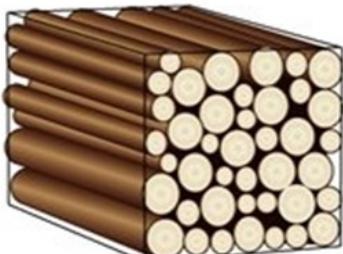
Le mètre cube apparent (m³a) est l'unité légale de mesure du bois de chauffage.

Il suffit de multiplier la longueur (L) du tas de bois par sa hauteur (H) et par sa profondeur (P) : $L \times H \times P = m^3a$

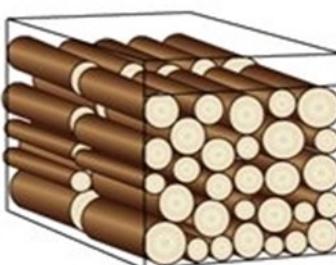
On parle ici de mètre cube apparent (m³a) et non de mètre cube (m³). Le tas de bois n'étant pas un volume plein.

Le stère est l'unité coutumière de mesure du bois de chauffage. Cette unité tient compte des pertes de volume liées à la coupe du bois.

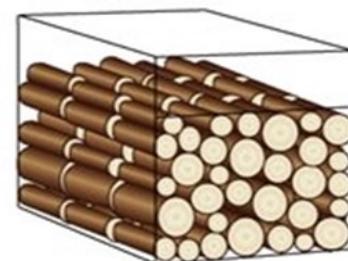
Correspondance entre le stère et le mètre cube apparent :



Le stère initial en bûches de 1 mètre de longueur occupe par définition un volume de 1 m³.



Il n'occupe plus que 0,8 m³ si les bûches sont recoupées en 2.



... et plus que 0,7 m³ si les bûches sont recoupées en 3.

Plus les bûches sont courtes, mieux elles se rangent et moins il y a d'espaces vides. Il faut également prendre en compte les pertes dues à la coupe (sciure).

Afin de calculer le volume en stère à partir du bois coupé et empilé, un coefficient d'empilage du bois dit coefficient de foisonnement est à appliquer dès lors que les bûches ont une longueur inférieure à 1 mètre.

Pour information, ce coefficient est de :

- 1,25 pour les bûches de 50 cm,
- 1,52 pour les bûches de 30 cm,
- 1,67 pour les bûches de 25 cm,

Cas Pratiques :

J'ai commandé 5 stères en 30 cm. Quelle quantité en mètre cube apparent (m³a) cela représente-t-il ?

Le coefficient en bûche de 30 cm est de 1,52. Pour connaître le nombre de mètre cube apparent livré, il me suffit de diviser le nombre de stère par le coefficient applicable : $5 \text{ stères} / 1,52 = 3,29 \text{ m}^3a$.



Forêt

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE FACONNÉ ET LIVRÉ



La commune propose, par le biais d'un prestataire, la livraison de bois façonné d'une quantité minimale de **4 stères** et d'un maximum de **10 stères de bois par foyer**.

Le prix de ce bois de chauffage est fixé à **47 € le stère**. Pour toute demande, déposer le coupon réponse *Dans la limite des stocks disponibles – Bois coupé en hiver 2018/2019 et livré au printemps 2019.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner impérativement avant le 23 novembre 2018

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de Téléphone :

Mail :

A Thisé, le

Signature :

BOIS DE CHAUFFAGE FACONNÉ ET LIVRÉ

Souhaite bénéficier de la formule de bois façonné et livré pour un volume de stères,
soit un montant de € (47 € du stère)

Choix de la taille des bûches : 25 cm 30 cm 50 cm

Minimum 4 stères – Maximum 10 stères

AFFOUAGE 2018/2019

Souhaite m'inscrire pour l'affouage

Nombre de stères : 5 10 15

soit un montant de € (7 € du stère)

Pour être valide, le bulletin d'inscription doit être accompagné du chèque correspondant (débit du chèque : bois façonné : printemps 2019 / affouage : février 2019).



Conception graphique : Infocom - 2018 Impressions : Mairie de Thise / Nc des Fêtes sur la voie publique

Informations

Réservation

07 88 45 30 86

The last Boy Band

DJ DSYL

Evènement

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



Comité des Fêtes

Marché de Noël

Baden Baden & karlsruhe



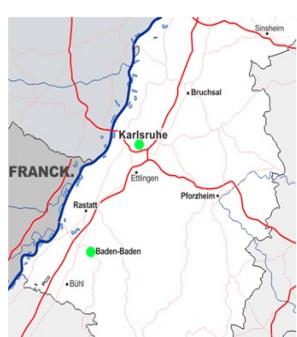
Samedi 1 décembre **Tarif 20 €**



Départ : samedi 6h00

retour 1h00

place de l'amitié à Thise
(voyage en car)



Informations/réservation : 07 88 45 30 86

Agenda culturel et sportif



3 novembre	8h30 à 12h	Commune et Guggen musik des Machmollo	Place de Partenstein	Marché des Producteurs
3 et 4 novembre	20h et 14h	Club de Gym	Gymnase	Loto de la Gym
5 novembre	16h à 20h	Etablissement français du sang	Salle des fêtes	Collecte de sang
8 novembre	19h	March'en Thise	Salle des fêtes	Assemblée générale
9 novembre	20h	Mairie	Salle des fêtes	Conférence rôle des femmes guerre 14-18
11 novembre	11h30	Mairie	Monument aux morts	Commémoration du centenaire de l'armistice
11 novembre	15h	Mairie	Gymnase	Récital de l'Harmonie des Chaprais
15 novembre	20h	Avenir cycliste	Salle des fêtes	Assemblée générale
17 novembre	20h	Comité des fêtes	Salle des fêtes	Soirée Beaujolais nouveau
24 novembre	18h30	Les Eaux sauvages	Salle de l'amitié	Assemblée générale
25 novembre	10h à 18h	Comité de Jumelage	Salle des fêtes Gymnase	Marché de Noël
1er décembre	8h30 à 12h	Les Thisiens du coin	Place Partenstein	Marché des producteurs
8 décembre		CCAS et Associations	Salle des fêtes Gymnase	Téléthon
15 décembre	18h	Club canin Thisien	Salle de l'amitié	Assemblée générale

Les informations et les manifestations enregistrées sur cet agenda sont sous la responsabilité des organisateurs.



MAIRIE
4 rue de Besançon - 25220 Thise
Tél : 03 81 61 07 33 Fax : 03 81 61 72 69
Courriel : accueilmairie@ville-thise.fr

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

samedi matin de 9h00 à 11h45

Fermeture :

le mardi de 14h00 à 15h00

et le jeudi après-midi

Rencontres avec les adjoints :

Pour toute demande spécifique, merci de prendre contact avec l'adjoint(e) concerné(e) dans la limite de ses domaines.

Rencontres avec le maire :

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Prochain Conseil municipal

Mercredi 5 décembre 2018 à 20h00

Salle du Conseil

Responsable de publication : Alain Loriguet

Mise en page : Martine Mougnard, avec la collaboration de Céline Rolland

Comité de relecture : Martine Mougnard, Brigitte Bonet, Fabienne Pruniaux, Monique Bourriot, Alain Loriguet.

Dépôt légal : avril 2014 - Impression : Infocom

Communication Thise - Ne pas jeter sur la voie publique

Photographies prises par nos soins ou fournies par les intéressés.